

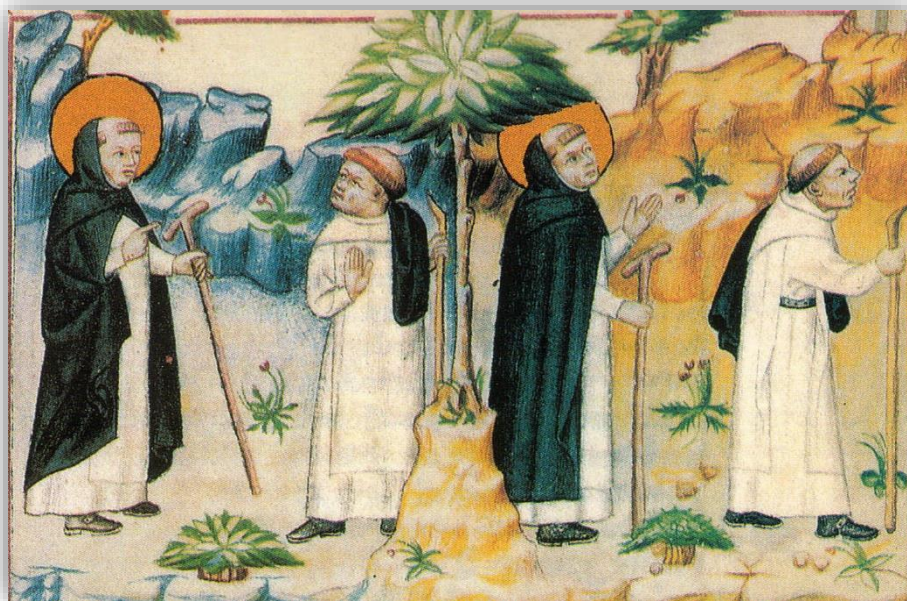
1221



2021

Saint Dominique, marcheur de Dieu

Avant d'écrire, il est conseillé aux candidats de faire connaissance avec saint Dominique. Quelques pistes sont données dans ce document.



Petite vie de saint Dominique

Les principales dates de la vie de saint Dominique sont données sur le site [La vie de Saint Dominique - Couvent des Jacobins \(toulouse.fr\)](http://La vie de Saint Dominique - Couvent des Jacobins (toulouse.fr))

Bibliographie

Voici quelques ouvrages que l'on pourra consulter :

- ✍ Le **Libellus**, du Bx Jourdain de Saxe.
Cet opuscule, écrit par le deuxième Maître de l'Ordre dominicain, relate les débuts de la fondation des Prêcheurs.
- ✍ **Vie de saint Dominique**, du père Lacordaire.
- ✍ **Les neuf manières de prier de saint Dominique**.
- ✍ **Saint Dominique, les chemins du cœur, de Dominique Bar et Sambo (bande dessinée)**
- ✍ **Saint Dominique, la vie apostolique**, textes réunis et traduits par le p. Vicaire op.
Cet ouvrage et le suivant recueille des textes et témoignages du XIII^{ème} siècle. ON y trouve en particulier les actes du procès de canonisation, le libellus du Bx Jourdain de Saxe, les Constitutions primitive de l'Ordre des Prêcheurs.
- ✍ **Saint Dominique et ses frères, Evangile ou croisade**, textes réunis et traduits par le p. Vicaire op.
- ✍ **Saint Dominique de l'ordre des frères prêcheurs - Témoignages écrits Fin XIIe - XVe siècle**, réunis, traduits et présentés par Nicole Bériou et le p. Bernard Hodel op.
Ce massif ouvrage est à ce jour le recueil de référence des sources dominicaines. Il reprend et complète abondamment les ouvrages du p. Vicaire. La traduction se veut très fidèle au latin : elle est moins littéraire que celle du p. Vicaire.
- ✍ **La dévotion à saint Dominique**, lettre circulaire du p. Vayssièrre à la province dominicaine de Toulouse.

Saint Dominique dans l'art

La peinture et la sculpture ont souvent pris saint Dominique pour thème. Certains chefs d'œuvres peuvent être source d'inspiration.





Extraits de textes du XIII^{ème} siècle

Un portrait de saint Dominique

103. Il y avait d'ailleurs quelque chose de plus éclatant et de plus grandiose que les miracles, c'était la perfection morale qui régnait en lui et l'élan de ferveur divine qui le transportait. Ils étaient si grands, qu'on ne pouvait douter qu'il ne fût un vase d'honneur et de grâce, un vase orné de toute espèce de pierres précieuses. Il y avait en lui une très ferme égalité d'âme, sauf quand quelque misère en le troublant l'excitait à la compassion et à la miséricorde. Et parce que la joie du cœur rend joyeux le visage, l'équilibre serein de son être intérieur s'exprimait au-dehors par les manifestations de sa bonté et la gaieté de son visage. Il conservait une telle constance dans les affaires qu'il avait jugé raisonnable devant Dieu d'accomplir, qu'il n'acceptait jamais, ou presque, de modifier une décision prononcée après mûre délibération. Mais puisque le témoignage de sa bonne conscience, comme on l'a rappelé, éclairait toujours d'une grande joie son visage, la lumière de sa face ne se perdait pas sur la terre.

104. Par cette joie, il acquérait facilement l'amour de tout le monde, il s'infiltrait sans peine, dès le premier regard, dans l'affection de tous. Sur tous les terrains de son activité, en route avec ses compagnons, à la maison avec son hôte et le reste de la maisonnée, parmi les grands, les princes et les prélats, il ne manquait jamais de paroles d'édification, il abondait en récits exemplaires capables de porter l'âme des auditeurs à l'amour du Christ et au mépris du siècle. Il se manifestait surtout partout comme un homme de l'Évangile, en parole et en acte. Durant le jour, nul ne se mêlait plus que lui à la société de ses frères ou de ses compagnons de route, nul n'était plus gai.

105. Mais dans les heures de la nuit, nul n'était plus ardent à veiller, à prier et à supplier de toutes les manières. Ses pleurs s'attardaient le soir et sa joie le matin. Il partageait le jour au prochain, la nuit à Dieu ; sachant que Dieu assigne sa miséricorde au jour et son chant à la nuit. Il pleurait avec beaucoup d'abondance et très souvent ; les larmes étaient son pain le jour comme la nuit. Le jour, surtout quand il célébrait les solennités de la messe, ce qu'il faisait très souvent ou même chaque jour ; la nuit, dans ses veilles entre toutes infatigables.

106. Il avait l'habitude de passer très souvent la nuit à l'église, au point qu'on ne lui connaissait que très rarement un lit fixé pour y dormir. Il priait donc pendant la nuit et prolongeait ses veilles de tout le temps qu'il pouvait arracher à la faiblesse de son corps. Quand enfin la lassitude l'emportait et engourdissait sa pensée, vaincu par la nécessité du sommeil, il posait la tête devant l'autel, ou n'importe où, mais en tout cas sur une pierre, à la façon du patriarche Jacob, et reposait un moment ; puis se réveillait derechef, reprenant ses esprits et la ferveur de sa prière.

107. Il accueillait tous les hommes dans le vaste sein de sa charité et, puisqu'il aimait tout le monde, tout le monde l'aimait. Il s'était fait une loi personnelle de se réjouir avec les gens joyeux et de pleurer avec ceux qui pleurent, débordant d'affection religieuse et se dévouant tout entier à s'occuper du prochain et à compatir aux gens dans la misère. Un autre trait le rendait cher à tous : la simplicité de sa démarche ; jamais nul vestige de dissimulation ou de duplicité n'apparaissait dans ses paroles ni ses actions.

108. C'était un véritable amant de la pauvreté. Il usait de vêtements vils. Dans la nourriture comme dans la boisson sa tempérance était extrême. Il évitait ce qui pouvait avoir quelque délicatesse et se contentait volontiers d'un simple plat. Il avait un grand empire sur sa chair. Il usait du vin en le mouillant de telle sorte que, tout en satisfaisant à la nécessité du corps, il ne risquait pas d'émousser la subtile finesse de son esprit.



109. Qui donc serait en mesure d'imiter la vertu de cet homme ? Nous pouvons du moins l'admirer et mesurer sur son exemple la lâcheté de notre temps. Pouvoir ce qu'il a pu dépasser les forces humaines, c'est l'œuvre d'une grâce unique, à moins que la bonté divine dans sa miséricorde daigne accorder à quelqu'un peut-être un sommet semblable de vertu. Mais qui s'y trouve préparé ? Suivons cependant, mes frères, selon nos possibilités, les traces de notre père, et en même temps, rendons grâce au Rédempteur qui donna à ses serviteurs, sur la route qu'ils parcourent, un chef de cette valeur et nous engendra par lui de nouveau à la lumière de sa sainte vie. Et prions le Père de miséricorde pour que, sous la conduite de son Esprit qui fait agir les fils de Dieu, nous méritions d'arriver nous aussi par un cheminement sans détours, dans les limites que nos pères ont posées, au même terme de bonheur perpétuel et de béatitude éternelle dans lequel il est heureusement et pour toujours entré. Ainsi soit-il.

Bx Jourdain de Saxe, Libellus, n°103-109

Portrait physique

Sa stature était médiocre, sa taille souple, son visage beau et un peu coloré par le sang, ses cheveux et sa barbe d'un blond légèrement doré, ses yeux beaux. Il émanait de son front et de ses cils une certaine splendeur radieuse qui attirait l'affection et la vénération de tous. Il apparaissait toujours joyeux et souriant, sauf quand il était mû à compassion par quelque affliction du prochain. Il avait les mains longues et belles, une grande voix noble et sonore. Il ne fut point chauve, il portait la couronne religieuse tout entière semée de rares cheveux blancs.

Miracles de saint Dominique racontés par sœur Cécile et mis par écrit par sœur Angélique

S'offrir pour les pêcheurs

13. C'était pour lui une habitude très courante de passer la nuit en prière. La porte close, il priait son Père. Au cours et à la fin de ses oraisons, il avait accoutumé de proférer des cris et des paroles dans le gémissement de son cœur ; il ne pouvait se contenir et ces cris, sortant avec impétuosité, s'entendaient nettement d'en haut. Une de ses demandes fréquentes et singulières à Dieu était qu'il lui donnât une charité véritable et efficace pour cultiver et procurer le salut des hommes : car il pensait qu'il ne serait vraiment membre du Christ que le jour où il pourrait se donner tout entier, avec toutes ses forces, à gagner des âmes, comme le Seigneur Jésus, Sauveur de tous les hommes, se consacra tout entier à notre salut. Lisant et chérissant le livre intitulé Collations des Pères, qui traite des vices et de tout ce qui touche à la perfection spirituelle, il s'efforça d'explorer avec lui les sentiers du salut puis de les suivre de toute la force de son âme. Avec le secours de la grâce, ce livre le fit parvenir à un degré difficile à atteindre de pureté de conscience, à beaucoup de lumière sur la contemplation et à un grand sommet de perfection.

Bx Jourdain de Saxe, Libellus, n°13



Témoignage du procès de canonisation.

Le procès de canonisation de saint Dominique se tient en 1233-1234. Deux séries de témoignages sont recueillies. La première à Bologne du 6 au 15 août 1233, nous renseigne sur les dernières années de saint Dominique. La seconde à Toulouse rapporte des faits des années 1204-1217.

Témoignage du frère Ventura de Vérone

2. Le 6 août est entendu frère Ventura de Vérone, prêtre et prieur du couvent des Frères Prêcheurs de Bologne. Ce premier témoin déclare sous la foi du serment qu'il est entré voici plus de treize ans dans l'ordre des Frères Prêcheurs à l'instigation et sur le conseil du bienheureux frère Dominique, son fondateur et premier maître. Il a fait profession entre ses main et a reçu de lui l'habit religieux. À cette époque, le bienheureux frère Dominique avait plein pouvoirs, après le seigneur pape, pour organiser, ordonner, corriger dans son ensemble l'ordre des Frères Prêcheurs. Au cours de cette même année, à Bologne, on célébra le premier chapitre général de l'ordre. Le témoin y était présent. Il plut alors au bienheureux Dominique de faire instituer par le chapitre des définiteurs qui auraient plein pouvoir sur l'ensemble de l'ordre, sur le maître et sur les définiteurs eux-mêmes : ils pourraient définir, ordonner, statuer et punir, sous réserve du respect dû à l'autorité du maître. Le témoin vécut avec frère Dominique dans la ville de Bologne et aussi dans ses voyages au-dehors, à travers la province de Lombardie dans les allées et venues ou les arrêts du voyage, quand il mangeait, buvait, se reposait ou pria.

3. Il ajoute que le long de la route, frère Dominique voulait presque toujours adresser la parole de Dieu à ceux qui l'accompagnaient en chemine, par lui-même ou par d'autres. Il le sait pour l'avoir vu souvent. En chemin, frère Dominique voulait toujours disputer scolairement, ou parler de Dieu, lire ou prier. Même en voyage, il célébrait la messe presque chaque jour, s'il trouvait une église. Et quand il chantait la messe, il versait d'abondantes larmes : le témoin l'a vu de ses yeux. Quand il arrivait dans un lieu d'hospitalité, s'il y avait une église, il s'y rendait toujours pour prier. De même, presque toujours, quand il était hors du couvent, il se levait et réveillait les frères dès qu'il entendait sonner aux monastères les premiers coups de matines ; il célébrait avec beaucoup de dévotion l'ensemble de l'office divin, de jour et de nuit, aux heures canoniales, sans en rien omettre. Sur la route, au cours du voyage, il gardait le silence après complies et le faisait garder à se compagnons, comme s'ils étaient au couvent. Le matin, en se mettant en route, il observait et faisait observer le silence aux frères jusqu'à tierce environ. En voyage, il se couchait sur la paille, vêtu et chaussé comme pendant le jour quand il marchait. Cependant, le témoin pense qu'il enlevait ses souliers.

4. En route, il observait le jeûne continu depuis la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix jusqu'à la fête de la Résurrection. Même en été, il observait tous les jeûnes d'Eglise et ceux des vendredis. En chemin, il mangeait paisiblement ce qu'on lui donnait, toutefois jamais de la viande ou de la graisse. Et quand il était mal traité dans le boire et le manger, il paraissait s'en réjouir. Le témoin le sait pour l'avoir vu tandis qu'il l'accompagnait. AU cours de ses voyages, quand le bienheureux Dominique arrivait dans une localité où se trouvait un couvent de frères, il n'allait pas se reposer comme certains le font, mais les convoquait pour leur faire un sermon, leur exposer la parole de Dieu et les reconforter.

Dépositions de Bologne, n°3-4 (cité dans Saint Dominique, la vie apostolique, textes recueillis et traduit par le père Vicaire o.p., Cerf, 1965, pp. 36-37)



Témoignage du frère Buonviso

20. Le 9 août, frère Buonviso de Plaisance, prêtre de l'ordre des Prêcheurs, déclare sous la foi du serment qu'il est entré depuis plus de quatorze ans dans l'ordre des frères Prêcheurs. Il a vécu avec le bienheureux frère Dominique pendant environ dix mois, soit au couvent de Saint-Nicolas de Bologne, soit à Rome, soit sur la route qui le ramenait à Rome, soit à Milan. Il l'a assisté durant une de ses maladies. Il raconte que le bienheureux avait l'habitude après complies, lorsque les frères quittaient l'église pour aller dormir, de s'y cacher pour prier. Pour se rendre compte de ce qu'il y faisait, le témoin se cachait aussi maintes fois ; il l'entendait alors prier Dieu avec des grands cris, d'abondantes larmes et de grands gémissements. Quand on lui demande comment il sait que c'était le bienheureux frère Dominique, il répond qu'il le voyait grâce à la lumière qui est dans l'église et qu'il reconnaissait sa voix ; il était donc très sûr que c'était lui. Il est certain également que le bienheureux Père passait souvent toute la nuit à prier Dieu, c'était un fait très avéré parmi les frères. Le témoin voulut savoir où le père couchait ; mais il ne put découvrir un endroit qui lui fût réservé pour dormir comme en avaient les autres frères ; parfois seulement on le trouvait endormi sur un banc, d'autre fois par terre, ou encore sur les cordes d'un fond de chaise ou de châlit. Il couchait, la nuit, vêtu comme il était le jour quand il marchait. Quand on demande au témoin comment il sait le fait, il répond qu'il l'a vu et qu'on le racontait couramment parmi les frères.

21. Durant le voyage qui les conduisit à Rome, lorsqu'il sortait d'une ville, d'un village ou d'un bourg, le bienheureux frère Dominique se déchaussait et marchait nu-pieds en portant lui-même ses souliers sur l'épaule. Le témoin était disposé à les lui porter lui-même, mais le bienheureux père n'y consentait jamais. Il allait ainsi jusqu'à l'entrée des autres villes, billages ou bourgs. Il reprenait alors ses souliers, mais ç la sortie il les quittait de nouveau ; et il allait ainsi pieds nus jusqu'au terme de son voyage. Un jour ils arrivèrent en un lieu où il y avait des pierres très aiguës ; et maître Dominique dit à son compagnon : « Hélas ! Malheureux que je suis ! Ici j'ai été obligé une fois de me chausser. » « Pourquoi cela ? » demanda l'autre. « Parce qu'il avait plu », répondit-il. Quand on lui demande comment il sait ces faits, le frère répond qu'il en fut témoin.

Une autre fois, dans un de ses voyages avec le bienheureux frère Dominique, un tel déluge d'eau s'abattit sur eux que ruisseaux et rivières subirent une forte crue. Lui, toujours joyeux dans les tribulations, louait et bénissait le Seigneur en chantant à haute voix l'*Ave maris stella* ; cette hymne finie, il commençait le *Veni Creator*, et le poursuivait jusqu'à la fin, chantant toujours à haute voix. Lorsqu'il rencontrait ainsi des cours d'eau que les eaux et les pluies avaient fait déborder, il traçait sur eux le signe de la croix ; et il disait au témoin, qui avait grand-peur de l'eau, d'y entrer au nom du Seigneur. Confiant dans le signe de la Croix que le bienheureux avait fait, rassuré par l'obéissance, il entra dans ces eaux qui lui paraissaient pleines de dangers et il en sortait sain et sauf.

Le témoin l'assistait quelquefois dans la célébration de la messe. Il regardait alors son visage et voyait les larmes y couler en si grande abondance qu'une goutte n'attendait pas l'autre. Il vit la même chose se produire à la psalmodie de l'office.

22. Lorsqu'ils devaient recevoir l'hospitalité ou manger quelque part, frère Dominique ne suivait pas sa volonté, mais celle des frères qui étaient avec lui. Et s'il était mal servi, il donnait plus de signes de joies que s'il l'avait été à souhait. Quand on lui demande comment il sait ce qu'il vient de dire, le témoin répond qu'il était présent et le vit. À Milan, pendant qu'il veillait le bienheureux, malade d'un accès de fièvre, celui-ci ne se plaignait pas de son mal ; il paraissait être en oraison et en contemplation. Le témoin le concluait de certains signes qu'il voyait sur son visage. Car en temps de santé, il avait constaté que cette altération du visage du bienheureux lui était habituelle quand il était en oraison et en contemplation. Dès que la fièvre se calmait il parlait de Dieu avec ses frères, ou bien il prenait un livre ou se le faisait lire : il louait Dieu et se réjouissait de sa maladie, selon l'habitude d'être plus joyeux dans la tribulation que dans la prospérité.



Lorsque le témoin était procureur au couvent de Bologne et qu'il veillait au service des frères au réfectoire, un certain jour de jeûne, le pain vint à manquer. Frère Dominique fit signe d'en mettre devant les frères. Le frère lui dit qu'il n'y en avait pas. Alors, le visage rayonnant, il leva les mains, loua le Seigneur et lui rendit grâces. Au même instant entrèrent deux hommes portant deux corbeilles, l'un pleine de pain, l'autre de figues sèches, en sorte que les frères eurent abondamment de quoi manger. Le frère le sait parce qu'il en fut témoin.

Frère Dominique était très humble, doux, pieux, miséricordieux, patient, sobre, plein de zèle pour la pauvreté et pour le salut des âmes, et d'affection pour tous les religieux et les ordres religieux. Il observait personnellement la règle dans sa rigueur ; il ne rendait pas le mal pour le mal ; ni une malédiction pour une malédiction ; mais il bénissait ceux qui le maudissaient. Quand on demande au témoin comment il sait ce qu'il raconte, il répond qu'il était avec lui dans ses allées et venues, lorsque le bienheureux était bien portant et lorsqu'il était malade, dans ses repas et son repos.

23. Après la translation du corps du bienheureux frère Dominique du lieu où il était d'abord à celui qu'il occupe maintenant, le maître de l'ordre montra ses ossements aux frères qui n'avaient pas assisté à la translation et désiraient vivement les voir. Le témoin assistait à cette cérémonie. On y vit également le podestat et d'autres citoyens de Bologne, le prieur provincial et tous les autres frères. Il ressentit une odeur admirable et très suave qui s'exhalait de ses ossements. Il ne savait à quelle essence aromatique l'attribuer, mais il lui semblait qu'elle dépassait tous les parfums naturels. Il ne croit pas qu'il ait pu y avoir là une odeur de cette nature et si forte autrement que par un miracle de Dieu. Il ne fut pas le seul à sentir ce parfum ; beaucoup d'autres le perçurent, ainsi que le lui dirent des gens qui se trouvaient plus loin.

24. Le témoin ajoute ce fait. Lorsqu'il était novice, n'ayant aucune expérience de la prédication parce qu'il n'avait pas encore étudié les Divines Ecritures, frère Dominique lui ordonna d'aller de Bologne, où il se trouvait, à Plaisance pour y prêcher. Il alléguait pour s'en dispenser son peu d'habileté. Mais le bienheureux père, avec des paroles très douces, lui persuada qu'il devait y aller et lui dit : « Va avec assurance, car le Seigneur sera avec toi et mettra sur tes lèvres les paroles que tu dois prêcher. » Le témoin obéit, alla à Plaisance, y prêcha, et Dieu attachait une telle grâce à sa prédication qu'après l'avoir entendu, trois frères entrèrent dans l'ordre des Prêcheurs.

Dépositions de Bologne, n°20-24 (cité dans Saint Dominique, la vie apostolique, textes recueillis et traduit par le père Vicaire o.p., Cerf, 1965, pp. 47-49)